Trek et immersion chez les Toraja



Jours: 10

Prix: 1175 EUR
Vol international non inclus

Confort: ★★★☆☆

Difficulté: ★★★★☆

Trekking Minorité ethnique
Hors des sentiers battus

Cette variante en mode trekking du circuit **"Découverte de la culture Toraja"** vous propose une immersion totale dans cette région, où rites ancestraux et nature bigarrée se mélangent et offrent au voyageur des saveurs pittoresques particulières.

Au cours d'un **trek de 4 jours** dans les parties occidentale et septentrionale du pays Toraja, vous allez en effet traverser de nombreux villages d'altitude authentiques et des paysages à couper le souffle. Dans cette nature abondante où poussent de nombreuses espèces d'orchidées endémiques et où les populations locales sont très accueillantes, vous allez explorer une région et un peuple comme vous n'en avez jamais connus.

Dans les environs de Rantepao, vous découvrirez également les **impressionnantes cérémonies funéraires** qui ont fait la renommée de la culture Toraja, ainsi que l'architecture particulières des bâtisses.

Bref, ce circuit inédit est un « must » pour qui souhaite véritablement s'imprégner d'une culture Toraja profondément dans les traditions animistes d'antan.

Jour 1. Arrivée à Makassar et visite de la ville



Aéroport de Makassar
20km - 40m
Makassar

- Accueil à l'aéroport de Makassar et transfert vers l'hôtel. **Makassar** est la capitale de la province de Sulawesi-Sud située au bord du détroit de Makassar. Reste de la journée libre.

  En début d'après-midi, visite du marché aux poissons, lieu de vie et de rencontres essentiel, car le poisson représente un aliment important dans la culture culinaire des Indonésiens.

  Transfert ensuite vers le port de Paotere, afin d'admirer de magnifiques goélettes construites en bois.

  Vous terminez par la visite du Fort Rotterdam, construit en 1545 par le Raja Tunipalangga: il ne constituait à l'origine que d'un rempart de terre appelé « makassar ». Ce n'est qu'en 1634 que ceux-ci ont été renforcés par des murs de pierres, à la demande du Sultan Alaudin. Le fort fut plus tard (en 1667) conquis par les Hollandais et rebaptisé « Rotterdam » (le berceau de Speelman). Aujourd'hui, le fort est entièrement restauré et héberge même un petit musée qui retrace son histoire.

Hébergement	Hôtel

Jour 2. En route pour la capitale du pays Toraja



Makassar
320km - 8h
Rantepao

- Transfert matinal vers la région de Maros (découverte jadis par Alfred Wallace), réputée pour ses rizières et ses pics de karst. Petite balade dans les alentours et exploration d'une grotte vieille de près de 39.000 ans, qui regorge de nombreuses peintures rupestres.

  Votre guide vous propose également une balade en pirogue sur une rivière à proximité de laquelle vivent de nombreuses espèces d'oiseaux. Rencontres avec la population locale qui vit dans des maisons sur pilotis.

  En fin de matinée, transfert vers la cité maritime de Pare Pare, puis vous remontez la rivière Sa'Dan, vers les montagnes, à travers de magnifiques paysages. Les paysages de plaine sont donc rapidement remplacés par de la forêt épaisse de cocotiers.

Arrêt en route à Bambapuang, d'où vous aurez une vue sur une montagne dite « érotique ». Arrivée à Rantepao (la capitale du Pays Toraja) en début de soirée. Installation à l'hôtel.

Jour 3. Premier jour de marche

Rantepao
- 1h
Sangkurapi
- 6h
Karonanga

- Transfert matinal vers **Sangkurapi** (1h), point de départ de votre trek de 5 jours à travers le pays Toraja. **Rizières, forêts, rivières et villages authentiques** vont être votre quotidien.

  Arrivée à **Karonanga** dans l'après-midi. Temps libre jusqu'au dîner que vous partagez avec les autochtones, qui utilisent le bambou d'une manière surprenante dans leur cuisine.

Déjeuner	Pique-Nique

Jour 4. Rizières en terrasse

Karonanga
- 7h
Sapan

- Deuxième journée de randonnée vers **Sapan**, à travers rizières en terrasse, villages & forêts de bambou. Nuit chez l'habitant, dans une maison Toraja typique.

Déjeuner	Pique-Nique

Jour 5. Continuation vers Baruppu

Sapan
- 7h
Baruppu

- Vous poursuivez votre trek vers **Baruppu**, en grande partie à travers la forêt.

Déjeuner	Pique-Nique

Jour 6. Vers Melosya

Baruppu
- 6h
Melosya

- Le chemin vous mène aujourd'hui vers **Melosya** à travers de splendides paysages.

Déjeuner	Pique-Nique

Jour 7. Dernier jour de trek

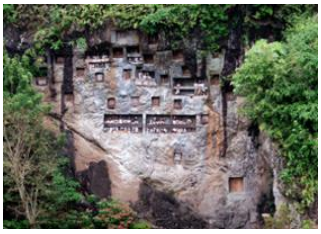


Melosya
- 7h
Rantepao

- Dernière journée de marche, qui vous rapproche de Rantepao. Transfert (1h) vers la capitale Toraja en milieu d'après-midi.

Petit déjeuner	Hôtel
Déjeuner	Inclus
Dîner	Inclus
Hébergement	Guesthouse

Jour 8. L'art funéraire



Rantepao
- 40m
Lemo
- 40m
Kete Kesu
Rantepao

- Aujourd'hui, vous débutez donc par la visite du site funéraire de Lemo. Il s'agit d'une paroi rocheuse dans laquelle ont été creusés des balcons qui abritent de nombreuses figurines, qu'on appelle Tau Tau.

  Transfert, ensuite, vers les tombes royales de Suaya et poursuite à pied vers un autre site intéressant: Tampangg'alo. Dans l'après-midi, visite des grottes de Londa, au pied d'une grande falaise, qui abritent des cercueils et des ossements éparpillés.

  Randonnée facile vers le village Kete Kusu (éputé pour ses sculptures sur bois et ses greniers à riz), à travers rizières, villages & forêt de bambous. Découverte également de tombes troglodytiques, et d'autres, plus anciennes, suspendues.

Petit déjeuner	Inclus

Jour 9. Vers le pays Bugis



Rantepao
210km - 5h
Sengkang

- Nous nous rendons vers les rives du lac Tempe et embarquement à bord de canots motorisés pour une extraordinaire découverte de ce lac marécageux qui abrite de nombreuses espèces d'oiseaux et où gît un étonnant village lacustre. C'est alors l'occasion de vous immiscer dans les us & coutumes des villageois, pour qui le temps ne semble pas avoir de prise.

  Le matin, nous rejoignons la charmante petite ville de Sengkang qui s'étire sur les rives de la rivière Walanae.

  Dans l'après-midi, visite des ateliers de tissage de soie traditionnel.

Petit déjeuner	Inclus
Hébergement	Hôtel

Jour 10. À très bientôt en Indonésie



Sengkang
- 5h
Makassar
Départ

- Départ matinal vers la région de Bantimurung et vous en profitez pour visiter, en route, le site archéologique de Leang-Leang. Dans l'après-midi, vous poursuivez votre route vers l'aéroport de Makassar.

Petit déjeuner	Hôtel

Carte itinéraire



Tarif par personne pour un circuit privatisé

2-2	3-3	4-5	6-9	10-10	SS
1525 EUR	1350 EUR	1295 EUR	1225 EUR	1175 EUR	225 EUR

TARIFS NETS PAR PERSONNE (valides jusqu'en décembre 2024)

Vous pouvez **privatiser ce voyage aux dates de votre choix**, pour vous et vos compagnons de voyage uniquement. Pour un voyage privé, le tarif dépend alors du nombre de participants conformément à la grille tarifaire ci-dessous.

Bien sûr dans le cadre d'un voyage privatif, ce programme pourra vous servir uniquement de base de réflexion et, en fonction de vos commentaires, nous vous proposerons un __voyage sur mesure__.
En haute saison, il est possible que nos guides francophones ne soient pas disponibles. Si vous souhaitez la garantie d'un encadrement par l'un de ceux-ci, nous recommandons une réservation précoce de ce circuit.

Inclus

- Les services d'un guide local francophone
- Les porteurs lors du trek
- Les transferts terrestres (en véhicule privé, climatisé) nécessaires au bon déroulement du circuit
- Les activités
- Les hébergements
- Les repas tel qu'indiqué dans le descriptif jour par jour
- Les entrées de sites et le bateau sur le Lac Tempe
- Eau minérale et complément énergétique (fruits, biscuit…) pendant les jours de marche

Non inclus

- L'aérien international
- Les taxes d'aéroport & visas
- Les boissons, dépenses personnelles & pourboires
- L'assurance voyage & l'assistance
- Tout ce qui n'est pas indiqué dans « Inclus »

Informations supplémentaires

Conditions générales de vente

Modalité d'inscription

Toute demande d'inscription doit être effectuée par e-mail auprès de l'Agence Locale ou directement en ligne depuis l'Espace Client accessible depuis le site internet de l'Agence Locale ou le site de notre regroupement www.nomadays.fr.

Pour se connecter à l'Espace Client, il suffit de saisir l'identifiant et le mot de passe déterminés lors de la première connexion.

L'inscription est considérée comme définitive une fois le formulaire de réservation en ligne complété et à réception du règlement de l'acompte et/ou du solde en fonction de la date d'inscription.

Selon les prestations choisies et les règlements du pays, une photocopie du passeport pourra être demandée par l'Agence Locale. En cas de non envoi de la photocopie du passeport dans les délais indiqués par l'Agence Locale, celle-ci ne pourra pas garantir la bonne exécution des prestations réservées.

Une fois le paiement effectué, un e-mail de confirmation est envoyé au Client. Il comprend la confirmation du règlement ainsi que la facture électronique téléchargeable.

Un accusé de réception est envoyé au Client par voie électronique. Dans l'hypothèse où le Client ne recevrait pas l'accusé de réception, la réservation serait néanmoins définitive à compter de sa réception par l'Agence Locale.

Modalité de paiement

Inscription réalisée plus de 30 jours avant la date du départ

Le Client doit payer un acompte de 30% du montant total des prestations réservées. Le solde du séjour doit être versé au plus tard à 30 jours avant la date de début dudit séjour.

Inscription réalisée moins de 30 jours avant la date du départ

Le Client doit régler en une seule fois la totalité du montant du voyage.

Moyens de paiements

À la confirmation de votre réservation, votre agent locale vous préparera votre facture électronique, éditée au nom du collectif d'agences locales Nomadays, agence de voyage dûment immatriculée en France. Les paiements se font soit :

- par carte bancaire en ligne et sans frais, depuis les liens de paiements disponibles sur la facture électronique.
- par virement bancaire sur le compte de l'agence de voyage Nomadays, basée en France et dûment immatriculée.

La facture électronique est mise à jour à chaque réception de paiement, et reste consultable à tout moment depuis l'Espace Client. Elle est entre autre téléchargeable et imprimable.

Conditions d'annulation

Conditions et frais d'annulation

Dans le cas où le Client se trouverait dans l'obligation d'annuler le voyage, il devra en informer l'Agence Locale et son assureur par tout moyen écrit permettant d'avoir un accusé réception, dès la survenance du fait générateur de cette annulation. La date d'émission de l'écrit sera retenue comme date d'annulation pour la facturation des frais d'annulation. En règle générale, la compagnie d'assurance apprécie, en fonction des documents que le Client lui communique directement, la date du fait générateur à l'origine de la décision d'annuler le voyage pour accepter de rembourser les frais d'annulation.

Barème des frais d'annulation totale :

- plus de 45 jours avant la date de départ : 30% du prix total TTC du voyage
- de 44 à 31 jours avant la date de départ : 40% du prix total TTC du voyage
- de 30 à 14 jours avant la date de départ : 50% du prix total TTC du voyage
- de 13 à 7 jours avant la date de départ : 75% du prix total TTC du voyage
- moins de 7 jours avant la date de départ : 100% du prix total TTC du voyage

Barème des frais d'annulation partielle, sauf cas particuliers :

Si un voyageur inscrit à un voyage privatisé annule sa participation, alors que le voyage est maintenu pour les autres participants :

- pour les prestations personnelles (non partagées) : le barème des frais d'annulation ci-dessus sera appliqué pour le voyageur qui annule.
- pour les prestations partagées : des frais égaux à 100%, quelle que soit la date d'annulation, seront facturés au participant qui annule sur sa quote-part des prestations partagées du voyage.

Lorsque plusieurs clients se sont inscrits sur un même dossier et que l'un d'eux annule son voyage, les frais d'annulation sont prélevés sur les sommes encaissées pour ce dossier, quel que soit l'auteur du versement.

En cas d'annulation, pour quelque raison que ce soit, les frais extérieurs au voyage souscrit chez l'Agence Locale et engagés par le Client tels que, frais de transport jusqu'au lieu de départ du voyage et retour au domicile (billets d'avion, de train ou de bus), frais d'obtention des visas, documents de voyages, frais de vaccination, ne pourront faire l'objet d'un quelconque remboursement.

Cession de contrat

En cas de cession du contrat, le Client est tenu d'en informer l'Agence Locale au plus tard 7 jours avant le départ par e-mail. Cette cession est possible sous réserve de disponibilité du transport aérien et du niveau adéquat du cessionnaire. Elle pourra entraîner des coûts supplémentaires (notamment en cas de modification de billet d'avion et de prestations nominatives), qui seront facturés au cessionnaire désigné. En tout état de cause, le cédant et le cessionnaire sont tenus solidairement du paiement du prix du voyage et des frais complémentaires éventuels.

Assurance

ASSURANCES ANNULATION ET ASSISTANCE

Pour participer à nos voyages, vous devez impérativement être assuré en assistance-rapatriement et frais médicaux à l'étranger.

Votre agence locale vous encourage à prendre connaissance du contrat spécifique élaboré avec notre partenaire **CHAPKA ASSURANCES et AXA ASSISTANCE**.
Pour souscrire à une assurance, connaître les garanties et les tarifs, suivez le lien ci-dessous.

CAP EXPLORER : La solution d'assurance complète conçue pour vivre sereinement votre voyage !

Choisissez la formule qui vous correspond le mieux:

- Explorer'Multirisque
- Explorer'Annulation
- Explorer'Assistance
- Explorer' Complémentaire Carte Bancaire

Spécifiques à nos voyages, nous suggérons fortement d'y souscrire.
Si vous choisissez de souscrire à l'une de ces formules, la convention détaillant l'ensemble des garanties et les modalités de déclaration du sinistre sont disponibles sur le site Internet de l'assureur.

Votre agence locale en aura connaissance, mais seul le participant est responsable du respect des procédures de déclaration de tout sinistre. Le participant doit donc conserver cette convention avec lui pendant toute la durée de son voyage.